

Absent : François BERTIN

Absents excusés : Stéphanie MAIRE a donné procuration à Philippe LACROIX

Anne THOMAS a donné procuration à Julien BARBIER

I) CREATION DU POSTE SECRETAIRE DE MAIRIE :

Catherine TOURNIER est nommée au poste de Rédacteur Principal, avec un taux horaire selon la grille de rédacteur principal au prorata de 28h. Le conseil a approuvé à l'unanimité.

II) FSL, FOND DE SOLIDARITE LOGEMENT :

Cette aide est attribuée aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement (factures, loyers...)

La commune participe à la cotisation de ce fond à hauteur de 0.61€ par habitant.

III) FAAD, FONDS DEPARTEMENTAUX D'AIDE AUX ACCEDANTS EN DIFFICULTE :

Cette aide est attribuée soit sous forme de prêt remboursable sans intérêts pour résorber les situations d'impayés de prêt d'accession à la propriété, soit sous forme d'aide non remboursable.

La commune participe à la cotisation de ce fond à hauteur de 0.30€ par habitant.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur le FSL ou le FAAD, vous pouvez vous adresser au Département du DOUBS au 03.81.25.81.25.

IV) FORMATION COMMISSION INFORMATION POUR LA NOUVELLE GESTION DU SITE INTERNET :

Le Conseil Municipal approuve le devis de la société IDKOM pour une formation à la gestion du site internet (DUNG.FR) La formation aura lieu à la Marie pour les membres de la commission information à raison de 3 heures par jour pendant 5 jours.

V) ACHAT MATERIEL ENTRETIEN ESPACES VERTS :

Le devis de BART LOISIRS a été approuvé par le Conseil pour l'achat d'une nouvelle tondeuse à gazon pour 1235,25 € HT, un mulching pour 89 € HT, un désherbeur thermique pour 134,25 € HT.

VI) ELECTION D'UN REPRESENTANT DE LA CLECT :

Sylvie GIULIANI a été élue.

VII) INFORMATIONS DIVERSES

- **Les élections sénatoriales** ont eu lieu le 27 septembre 2020, nos délégués municipaux sont allés voter. Ont été élus Sénateurs du Doubs:
sur la liste "Bon sens et proximité": Jean-François Longeot et Annick Jacquemet
sur la liste "Le Doubs nous rassemble": Jacques Groperrin.

- La commune offre un service: **le ramassage des branchages** chaque lundi du printemps à l'automne. Régulièrement, notre agent rencontre des difficultés et des abus sont constatés. Dès lundi 5 octobre seul un fagot de branchages ficelés d'une longueur maximum de 1mètre ainsi qu'un sac de déchets verts seront ramassés par foyer. Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets de jardin et de coupes végétales. (Règlement sanitaire départementale et article 23.3, article L 131-2 du code des communes et arrêté municipal du 27-10-1992).

- **Régulièrement les Ordures Ménagères** ne sont pas ramassées le vendredi matin dans différentes rues car des véhicules bloquent l'accès au camion. Nous vous remercions de veiller à ne pas vous garer dans les rues le vendredi dès 6h chaque semaine. La collecte et le traitement des déchets ménagers sont gérés par PMA (Pays de Montbéliard Agglomération), en cas de besoin vous pouvez les joindre au **03.81.31.84.99**.

- Le nouveau **centre d'équitation « AC EQUITATION »** géré par Aurore MARTIN et Cécile HOUILLON a ouvert ses portes et a été inauguré dimanche 20 septembre 2020.